

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION Aix-Marseille Université - ÉSPÉ – Campus Étoile site de Saint-Jérôme - 52 Avenue Escadrille Normandie Niemen - 13013 Marseille

**Master MEEF Parcours Enseigner les arts au collège et au lycée
Option ARTS PLASTIQUES – Master 1 - 2021-22**

Responsable du Parcours Master MEEF Enseigner les arts : Serge MAZEAU serge.mazeau@univ-amu.fr
Responsable du Master MEEF option Arts plastiques : Sarah LALLEMAND sarah.lallemmand@univ-amu.fr

Election des délégué.e.s M1 et M2 : se tiendra dans le 1^{er} tiers du S1 et S3, idéalement avec une parité représentée.

INFORMATIONS GENERALES

RECOMMANDATIONS, LIVRET de l'ETUDIANT.E sont des documents ressources déposés dès Juillet, à s'approprier avant la rentrée. Pour cela, ces documents accompagnent les dates de pré-rentrée M1 et M2.

Communication : elle s'établit selon les règles d'usage ordinaire et professionnel et dans la réciprocité, ce pour tous les membres estudiantins, personnel INSPE, Campus Etoile et de l'établissement de stage (SOPA, alternance, etc).

Règles sanitaires en intérieur/extérieur : Elles restent identiques (lavage des mains, espacement, masque) En cas de signe COVID19 : Information immédiate à la responsable du parcours + médecin + dépistage + ne pas se déplacer en cours – Suivre recommandations et procédures <https://www.univ-amu.fr/node/4402>.

Renseignements d'ordre administratif :

Auprès du bureau de la formation.

Bureau scolarité : Master MEEF Arts plastiques, INSPE Campus Etoile Marseille : fahiacene.khaled@univ-amu.fr

Inscription : FEREOLE Lydie : lydie.fereol@univ-amu.fr

Vérifier que l'inscription soit administrative ainsi que pédagogique (enregistrement dans la base APOGE)

Renseignements d'ordre pédagogique :

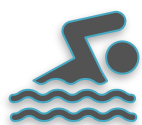
Auprès de l'enseignant.e responsable des enseignements dispensés (type d'évaluation, calendrier, etc.)

À l'adresse professionnelle universitaire : prenom.nom@univ-amu.fr

Coordination des UE Master MEEF ARTS PLASTIQUES :

Référente Master 1 - mise en stage, suivi de stage et coordination: Sarah LALLEMAND sarah.lallemmand@univ-amu.fr

Référente Master 2 - suivi de stage et coordination: Françoise GAIDET francoise.gaidet@univ-amu.fr



Nota : Afin de respecter les limites légales entre espace privé et professionnel et ne pas abreuver les boîtes professionnelles surchargées, il convient de formuler sa demande en privilégiant :

- Les temps de rencontre en cours.
- Une demande pour plusieurs, une demande transmise par les délégué.e.s.
- Les réponses ne se donneront que les jours ouvrables, entre 8h et 18h.

Maquette MEEF et modalités de formation MEEF : Sur le site de l'INSPE - Formation

La réforme de la formation devant se mettre en place dès cette rentrée, avec une nouvelle maquette du master MEEF, des modifications dans l'organisation de la formation, des changements d'importance dans l'offre et la nature des stages en Master 2 et enfin un concours très largement remanié (contenus et calendrier) fera de cette 1ère année de M1 et M2 une année (encore) difficile. Il conviendra alors de travailler avec votre équipe de formation dans un climat de confiance et d'échange pour aider à des ajustements constructifs, ce dans la mesure de nos-vos possibilités. Pour ce faire, des points étapes ponctueront chaque semestre, animés par les enseignant.e.s et/ou les référentes du Master.

Architecture de la maquette du Master MEEF : 3 UE structurent le Master MEEF selon des attendus de formation ministériels. Ces attendus se développent sur les 4 années de master en s'y approfondissant par niveau (de 1 à 2).

UE 1: dédiée aux savoirs fondamentaux disciplinaires et à leur articulation avec les attendus de formation professionnelle et du concours.

UE 2: dédiée à la prise de recul réflexif sur le métier, un mémoire de recherche professionnelle s'y met en forme dès le master 1 pour s'aboutir en début de semestre 4 (Master 2), avant l'admissibilité du concours. Attendus de formation professionnelle et du concours.

UE 3: Dédiée à la coloration de votre parcours de formation, une option de 20h sera à choisir chaque semestre (liste sur le site de l'INSPE). Votre équipe pourra émettre des préconisations afin de vous aider dans des choix propices à renforcer votre formation. Attendus de la formation professionnelle et du concours.

Stage (du SOPA en Master 1 à la responsabilité de classe en Master 2) - obligatoire pour chaque semestre du Master :

M1: un stage de 48h de type SOPA (Stage d'Observation et de Pratique Accompagné) en établissement auprès d'un.e enseignant.e en arts plastiques est à conduire chaque semestre. Il se programme en général au début du mois d'octobre, se renouvelle début janvier pour le 2nd semestre. La proximité géographique est recherchée. Un contrat d'AED vaut comme SOPA, uniquement pour le 1er semestre. Les stages se font par trinôme, dans la mesure du possible.

M2: Plusieurs modalités de stage en établissement existent pour cette rentrée:

Pour ne retenir que les trois essentielles:

- 2021-22 : réussite au CAPES-CAFEP¹ session 2021: le degré de responsabilité de classes se fait à 1/2 temps + suivi Master 2 MEEF. Un tutorat, qui n'est pas nécessairement dans l'établissement, l'accompagne.
- Etudiant.e (pas de réussite au concours):
 1. Contrat de contractuel.le en alternance en établissement et en responsabilité de l'enseignement des arts plastiques pour 6 classes (6h). Les vœux pour l'alternance sont émis en master 1. Ce stage en responsabilité contractualisé est rémunéré. Le Rectorat désigne les postes disponibles. Un entretien bipartite début juillet (Inspé et Rectorat) l'accorde ou le refuse. Un tutorat, qui n'est pas nécessairement dans l'établissement, l'accompagne.
 2. Stage de type SOPA pour 108h par semestre. La pratique en classe est majoritaire mais toujours accompagnée par la présence en classe du tuteur ou de la tutrice. Ce stage n'est pas rémunéré.

Un suivi de stage reprenant certains attendus de formation de la maquette accompagne les stages. Certains attendus de formation sont crédités d'ECTS, validés sous l'expertise de la tutrice-tuteur de stage.

Nota: Dans tous les cas, les enseignements du Master 2 sont obligatoires, articulés à l'expérience du terrain.

¹ CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré. Le **CAPES** est un diplôme professionnel du ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. CAFEP : Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés (sous contrat du 2nd degré).

Evaluation: toutes les évaluations sont soumises aux attendus de formation et sous forme de *situations intégratives*. S'y articulent des éléments issus du terrain de professionnalisation (stage SOPA ou de responsabilité), des attendus de formation et du concours

Concours: Modalités CAPES/CAFEP: devenireenseignant.gouv.fr . S'appropriier sans faute les cadres des épreuves et les attendus du métier.

La préparation au concours est intégrée à la maquette MEEF sur l'ensemble des UE, en particulier en Master 1 pour l'admissibilité.

VAC : Validation d'UE du master MEEF au titre des UE acquises dans le cadre d'un cursus antérieur : les équivalences de diplôme sont rarement assimilables au Master MEEF arts plastiques, car professionnalisant dès sa première année.

RSE : Le Régime Spécial d'Etudes concerne les étudiant.e.s ayant des charges ne leur permettant pas d'être présent.e.s régulièrement en cours. Ce régime permet d'être dispensé.e du contrôle continu et d'opter pour le contrôle terminal. Cette option peut être partielle selon son placement dans l'emploi du temps (pour une ou plusieurs UE) ou totale (toutes les UE). La demande s'effectue depuis l'ENT personnel via un formulaire dématérialisé (ENT > Accueil > Menu > Aide en ligne, Télédemandes > Formuler une demande d'aide personnalisée > INSPE).

Absence : information et justificatif médical sont de rigueur. **Vigilance sur l'UE 3 « hors parcours »** .

ENT de l'étudiant.e

Communication: uniquement par l'adresse universitaire : prenom.nom@etu.univ-amu.fr dès l'inscription finalisée fin septembre.

Calendrier « Arts plastiques EDT 2021-22 » : accessible par le lien partagé par la responsable du Master MEEF APL. M1 : toute la semaine est occupée par des cours, le mardi réservé au stage. Le vendredi est en général libéré (quelques exceptions). M2: le mardi et le vendredi sont réservés au cours, le reste de la semaine au stage en responsabilité.

Occupation des salles + calendrier : La réservation des salles est déléguée à l'administration. La salle s'affiche sur ADE (ENT). Cependant, l'outil s'avère capricieux, obligeant à réactivité. La salle peut être affichée la veille d'un cours...

Partage de ressources :

Dépôt par les enseignant.e.s: AMETICE : Plateforme de dépôts par les enseignant.e.s de ressources par situations intégratives.

Enseignant.e.s et étudiant.e.s : AMETICE + e-Portfolio : Plateforme personnalisée pour archiver les traces des activités.

Amubox : Partage de fichiers lourds.

En cas de distanciel, seuls les outils et supports institutionnels seront utilisés : Ametice, AMUzoom, etc.

Prise en main / ENT : "Practicea" ; nouveau service proposé en ligne aux étudiant.e.s afin de s'approprier leur ENT, les ressources AMETICE, leur messagerie, etc...S'inscrire si besoin à : <http://url.univ-amu.fr/practicea>.

Nous vous souhaitons une année de formation riche en transformations, stimulant tous vos projets !

L'équipe de formation Master MEEF Arts plastiques, Inspé st Jérôme Marseille